

Image not found or type unknown



Clause de dédit-formation, avenant ou contrat?

Par **creyoline**, le **23/03/2009** à **14:28**

Bonjour à tous,
Deux questions distinctes se rapportant à cette clause particulière:
catégorie de personnel ciblée : cadres
Peut-on faire un avenant au contrat avant chaque nouvelle formation à laquelle un collaborateur va participer?
Peut-on inclure une telle clause (forfaitaire) à un contrat ?
Je vous remercie par avance pour vos conseils éclairés.
Creyoline